

PV

Conseil d'administration de Haute Fidélité

Date	Jeudi 19 octobre 2023
Réunion	Conseil d'administration
Présent.e.s	Camille BAILLEUX (Dynamo)
	Aurélien DELBECQ (4Ecluses)
	Xavier « Bill » COLLIN (WTPL)
	Julien MAILLE (Radio Plus)
	Marc D'HAUSSY (ARA)
	Cathy MORENO (Well Done Prod)
	Arnaud ADAM (CMA)
	Antoine GRILLON (Lune des Pirates)
	Johann SCHULZ (Haute Fidélité)
	Anne-Laure CHABAT (Haute Fidélité)
	Antoine CORDIER (Haute Fidélité)
Excusé.e.s	Maxime BOUCQUILLON (RCV)
	Jessica VAILLANT (Radio Campus Amiens)
	Nicolas LEFEVRE (Cave aux Poètes) pouvoir à A.GRILLON
	Phil CHERENCE (ASCA/Beauvais) pouvoir à A.GRILLON
	Laurent BRIDOUX (Droit de Cité)
	Cédric BARRE (La Manufacture)
	Sylvain DESPLANQUES (Le FLOW)
	Ambre CASSINI (La GAM)
	Alex MONVILLE (La Biscuiterie/La Couveuse)
Prise de notes	Anne-Laure CHABAT et Antoine CORDIER
Durée	4h30

ORDRE DU JOUR

1. Échanges sur les orientations du programme d'activité 2024 (page 2 à 5)
2. Météo du pôle et de ses adhérents (page 6 à 7)
3. Temps de travail sur le festival HAUTE FRÉQUENCE (page 8 à 12)

1/ ÉCHANGES SUR LES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2024

Le programme d'activité destiné à nos deux principaux financeurs (DRAC, Région) n'est pas encore finalisé.

Johann a besoin d'avoir un positionnement du Conseil d'administration sur certains sujets stratégiques, à la suite des discussions sur l'évolution du contrat de filière, sur le positionnement du pôle, son périmètre d'intervention, l'articulation de ses travaux dans le cadre de la concertation permanente en faveur de l'évolution des politiques publiques avec ses partenaires, en premier chef, la DRAC, la Région et le CNM.

Comme nous allons signer la CPO d'ici la fin de l'année (elle est presque prête), il est encore temps d'apporter des modifications au projet, d'affirmer des positions, d'éclaircir des zones d'ombre s'il y en a, de clarifier notre partenariat pour que chacune des parties prenantes y trouve son compte.

Et pour cause, les attentes de nos partenaires ont évolué, en particulier celles de Nicolas GUINET (DRAC) :

- **Nicolas GUINET souhaite que le pôle régional soit la cheville ouvrière du contrat de filière Hauts-de-France** dont le fonctionnement n'est pas optimal faute de secrétariat et de temps de travail à accorder pour faire des propositions clés en mains qui répondent aux besoins de la filière régionale (mais aussi l'accompagnement et le suivi des projets...)
- **Nicolas GUINET questionne la porosité entre les travaux du pôle via ses groupes de travail, qu'il trouve opaque, et le contrat de filière.** Il interroge l'ouverture de ses groupes ou tout au moins la possibilité d'avoir accès aux compte-rendu des leurs travaux. Il estime que le pôle est d'intérêt publique et qu'il devrait faire preuve de plus de transparence à cet égard.
- **François LEVEAU trouve que l'ouverture du pôle se fait progressivement et que nous travaillons de mieux en mieux ensemble.** Pour preuve le comité sur l'emploi et la formation qui a réuni de nombreux partenaires et des adhérents du pôle se concrétise en projet d'étude qui est nécessaire et qui répond aux attendus du contrat de filière en matière d'observation et de projection.
- Johann apporte des réponses sur l'ouverture du pôle et notamment sur le fonctionnement des groupes de travail :
 - **La plupart des groupes de travail sont des lieux d'échange de pair à pair**, qui ne donne pas forcément lieu à des travaux spécifiques. Il précise que la place des partenaires sur ces temps ne permettrait pas une libre prise de parole des membres. De plus, nous ne souhaitons pas générer un rapport acteurs/collectivités dans ces espaces de travail.
 - **Certains groupes de travail sont ouverts si les adhérents donnent leur accord**, ça a souvent été le cas, et ça sera le cas sur le prochain groupe de travail Festival.
 - **Johann rappelle que la CPO a des espaces qui permettent de faire état des travaux du pôle** (comités de suivi, comité de pilotage ou d'orientation) et que ça peut se faire dans ce cadre, ce qui n'était pas le cas auparavant.
 - **Johann précise que ces échanges devront faire parti de l'ordre du jour du prochain comité de pilotage** du pôle avec les partenaires en novembre (le 27 probablement).

Ces échanges ont lieu en parallèle d'une demande de rendez-vous avec Xavier BERTRAND dans le but de faire passer un cap à la filière, avoir une reconnaissance dans le champ des ICC, en émergent notamment sur des financements au développement économique. Le bureau travaille sur un ensemble de mesure que nous pourrions faire à la Région pour mieux accompagner le secteur.

- ⇒ **Cette situation nécessite un positionnement stratégique du Conseil d'administration à la fois pour valider l'orientation du programme d'activité 2024 et calibrer la réponse du pôle à destination de nos partenaires financiers.**

<p>Remarques du CA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur la demande de la DRAC d'ouvrir nos groupes de travail et d'avoir une transparence totale de nos travaux dans l'intérêt général. HF est financé par la DRAC mais combien d'adhérents le sont ? Est-ce une demande de Nicolas Guinet en tant que chargé de mission ou est-ce un positionnement de la DRAC ? Tous les adhérents ne sont effectivement pas financés par la DRAC (37 structures financés, et 18 aidés au fonctionnement), la DRAC ne couvre pas tout la chaîne de valeur, et ne peut nous imposer une couverture complète quand c'est aussi le cas pour elle. • L'ouverture du pôle aux partenaires publics dans ses groupes de travail et commissions devrait dans ce cas se faire pour tous les partenaires : DRAC, Région etc. • Ce n'est pas au pôle de créer les points de contacts entre les acteurs et l'État. Ex des festivals : sentiment que la DRAC n'arrive pas à toucher les festivals et souhaite s'appuyer sur le pôle pour le faire • Faire des comptes rendus anonymisés et standardisé demande du temps de travail supplémentaire. • Études/observation : le pôle peut fournir les données, mais sous forme de commande. Ex. Données demandées sur les studios de répétition en région. Ok sur le fond, mais la région doit passer la commande
<p>A FAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sortir le nombre d'adhérents financés par la DRAC <p>→ Panorama 2021 : 37 structures financées par l'État / 18 aidés au fonctionnement</p>
<p>AVIS DU CA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous devons nous en tenir aux comités de suivi où il sera question de leur faire état des travaux, des remontées, des problématiques. Aussi, les inviter sur les assemblées générales, sur les différents comités (Observation, emploi/formation...), les inviter sur certains groupes de travail si les acteurs le souhaitent. Par principe, les groupes de travail sont destinés aux membres du pôle régional, pour toutes les raisons évoquées plus haut. • Pas d'invitation des partenaires publics au CA, c'est le rôle des comités de suivi • L'augmentation du budget de pôle incluant les mesures nouvelles demandées au développement économique dépend d'un positionnement politique, il faut attendre le rdv avec Xavier Bertrand et lui proposer différents scénarios avec les mesures associées • Pour le moment, nous devons déposer un budget classique sans la partie financière qui serait demandée au « développement économique », mais incluant des demandes à la hausse pour remettre le pôle en ordre de marche plus les projets ad-hoc (Diagnostic Emploi Formation) notamment. Le budget 2024 est aux alentours des 400 000 euros.

SUR LE SUJET DES GROUPES DE TRAVAIL

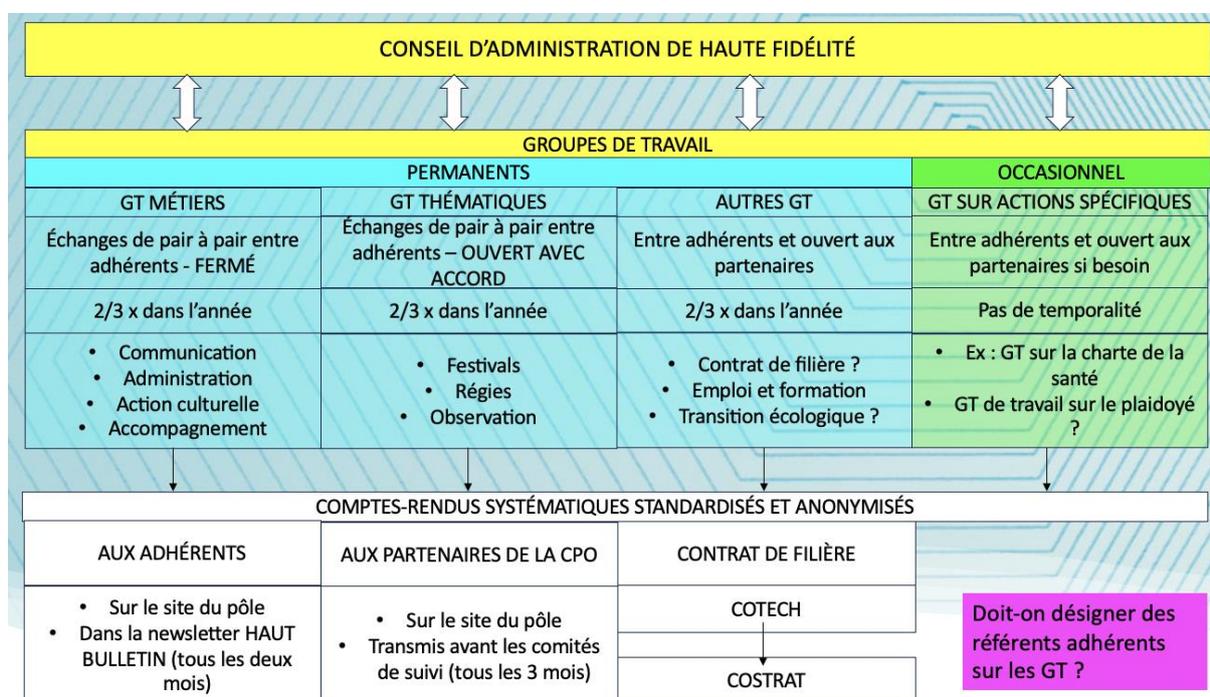
Johann demande au Conseil d'administration s'il manque des groupes de travail à ceux qui existent déjà.

Le tableau ci-dessous comprends 2 grandes catégories : les groupes de travail permanents et les groupes de travail occasionnels et des sous-catégories : les GT métiers, GT thématiques, et les GT sur des actions spécifiques.

Dans l'idée, les adhérents dans leur ensemble doivent être tenus au courant des activités du pôle. Tous les comptes-rendus sont disponibles sur www.haute-fidelite.org. La Haut Bulletin devra rendre compte tous les mois de ces travaux internes, de façon très synthétiques, avec un renvoi vers les comptes rendus détaillés sur le site.

Pour les groupes de travail métiers, ce sont des temps d'échanges de pair à pair. Devons-nous en ajouter d'autres ?

Se pose aussi la question du groupe de travail « contrat de filière » demandé par Nicolas Guinet.



AVIS DU CA	<ul style="list-style-type: none"> Nous pourrions peut-être ajouter un groupe de travail « locaux de répétitions, studios », ce sont des métiers qui se sentent souvent mis à l'écart Pourquoi pas un groupe de travail technicien.nes (sur le sujet du décret son, de gestion sonores, sur les questions de mutualisation...) Pas de groupe de travail « Contrat de filière » tant qu'il n'y aura pas de financement spécifique pour le contrat de filière
-------------------	--

SUR LE SUJET DE L'ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU PÔLE

En 4 ans le pôle a évolué, le nombre d'adhérents avec, passant de 47 à une centaine. Les équilibres entre diffusion et création ont évolué, le nombre de festival est en constante augmentation.

Certaines catégories d'acteurs ne sont pas représentés au sein du pôle : les auto-entrepreneurs, les musicien.nes. Devons-nous réfléchir à leur intégration qui nécessiterait un nouveau schéma de gouvernance ?

Certains pôles et réseaux régionaux se sont totalement ouverts, y compris aux musiques de répertoires, pour plusieurs raisons : stratégiques (si on ne le fait pas, ils le feront à côté et on risque de perdre des moyens d'actions...) d'évidences (beaucoup plus de crossover aujourd'hui, Muzzix est bien présent chez Haute Fidélité, certaines musiques de répertoire pourrait se situer dans ce registre, les frontières sont plus poreuses...)

- ⇒ **Devons-nous faire évoluer cette gouvernance pour mieux prendre en compte ces nouveaux équilibres et anticiper les évolutions futures de la politique publique régionale à l'égard des musiques ? Est-il encore pertinent de cloisonner nos disciplines ?**

AVIS DU CA	<ul style="list-style-type: none"> • Sur les auto-entrepreneurs, oui nous pouvons les intégrer, pas de contre-indications • Pour les musicien.nes, nous ne pouvons les accepter à titre individuel, par contre nous pouvons accepter des collectifs de musicien.nes (ce qui est déjà plus ou moins le cas, avec PIL par exemple) • Pour les musiques classiques (de répertoires, contemporaines...) existent-ils beaucoup d'acteurs en région ? Si certaines structures souhaitent présenter leurs candidatures, nous pourrions les étudier (question, du coup, est-ce que cela nécessite de modifier la Baseline du pôle régional en enlevant le terme « actuelles » à musiques ?)
-------------------	---

SUR LE SUJET DU CONTRAT DE FILIÈRE

La nouvelle mouture du contrat de filière Hauts-de-France a été signée en juillet au festival des Nuits Secrètes à Aulnoye Aymeries en présence de la ministre de la Culture, du directeur de la DRAC, du Président et du vice-Président en charge de la culture de la Région Hauts-de-France. Xavier COLIN était présent pour le pôle régional.

Les partenaires et en particulier la Région Hauts-de-France souhaitent faire monter le contrat de filière en puissance dans les années à venir. Or, il est difficile à ce jour d'avancer convenablement sur sa montée en puissance sans secrétariat, sans temps humain pour gérer la coopération au jour le jour, accompagner les porteurs de projets, articuler les besoins de la filière en proposant des dispositifs adaptés qui répondent à des enjeux de structuration régionale et nationale. Faute d'une agence régionale, la DRAC et la Région souhaite que le pôle prenne le leadership sur le contrat dès 2024.

- ⇒ **Le pôle régional doit-il porter la coordination du contrat de filière Hauts-de-France ?**

AVIS DU CA	<ul style="list-style-type: none"> • Faute d'agence, le pôle peut prendre la coordination du contrat de filière, il n'y a pas d'objection du Conseil d'administration sur ce sujet. • Par contre, il n'est pas question que le pôle et son équipe s'engage sur cette coordination sans moyens supplémentaires adaptés au portage de cette mission
-------------------	---

ADMINISTRATION : POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

- Des demandes de subvention auprès des départements de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et de la métropole Amiénoise - dossiers ont été déposés **avant le 15 octobre**

- Les dossiers déposés se basent sur la mouture du programme d'activité 2023, augmenté de l'étude DEFM (diagnostic Emploi/formation) et de certaines demandes à la hausse
- Calage d'un Conseil d'administration intermédiaire en visio pour valider le projet et le budget 2024 (durée 1h pas plus) à la mi-novembre pour pouvoir déposer le dossier à la Région
- Comité de pilotage du pôle le 27 novembre (lieu à confirmer) – Qui pourra être présent de la gouvernance ??? (à minima 1 représentant par collège)
- Finalisation de la CPO et validation au Conseil d'administration de décembre

Johann propose de valider le programme d'activité à la mi-novembre lors d'un conseil d'administration intermédiaire d'une heure. Il propose d'envoyer un framadate dans les prochains jours.

2/ MÉTÉO DU PÔLE ET DE SES ADHÉRENTS

Arnaud ADAM, CMA (Valenciennes)

- Ouverture des nouveaux locaux OK
- Moins 30% de fréquentation pour les pratiques amateurs (conséquence du déménagement)
- Conséquence : pas de poste de permanent qui devait arriver
- Déménagement au PCA Aulnoye
- Point sur PCA Aulnoye : Patrick Delain (Team Boudu) a pris la tête du lieu (agglomération)
- Volonté de créer une association en 2024
- Sur la partie diffusion volonté de trouver un opérateur (Volonté que Les Nuits Secrètes programment 20 dates à l'année)

Aurélien DELBECQ, Les 4Ecluses (Dunkerque)

- Pas beaucoup d'actu
- Actu locale : conseillère municipale culture a assassiné son mari
- Maire qui est devenu ministre et adjoint qui est devenu sénateur

Antoine GRILLON, La Lune des Pirates (Amiens)

- Belle édition du festival 2023
- Minuit avant la nuit 2024 du 6 au 9 juin, période de préparation est lancée
- Le festival se stabilise, bonne capitalisation en 2023
- Partie bâtiment : travaux nouvelle Lune vont débuter entre mars et avril 2024, marchés publics ouverts jusqu'au 7 novembre, le temps d'étudier cela cela mène au premier trimestre
- Ouverture fin 2025: 500 places au cœur du quartier St Leu, studios de répétition, espaces administratifs, la lune actuelle est gardée pour la scène locale et l'émergences, aux résidences
- Plus de 90 dates par an (contre 50/60 par an aujourd'hui)
- Recrutements vont venir
- Pour la Lune actuelle : travaux façades, menuiseries, vitres, volets, 117 000€ votés pour refaire la façade.
- Changement du parc matériel (investissement matériel sur la nouvelle salle et sur l'ancienne) : son, lumière, vidéo 290 000€

Camille BAILLEUX, Dynamo (Lille)

- Ça va
- Déficit cette année
- Structuration du bureau de prod avec partie booking : modèle latitudes prod/marsatac agency...
- 2 créations jeune public : Kawataro et Eclats (Turnsteak) test avec ces deux projets (demande sur le territoire dans ce champ : diffuseur jeune public)
- Projet "sale môme" déposé avec la Cave
- Arrivée d'une chargée de diffusion (Fanny Landemaine)
- Nouvelle identité à côté de Dynamo (pas de nouvelle structure mais nouvelle communication)
- Contrat de filière structuration pour recruter admin. de prod.

Cathy MORENO, Well Done (Compiègne)

- L'association a quitté les bureaux avec Utopia 56 pour nouveaux bureaux à côté de la gare de Compiègne
- Plus de permanent dans l'association : rupture conventionnelle sur son poste, l'asso n'a plus de salarié
- Concert de Max Roméo + première partie locale, 500 places mais pas de marge
- Reprise du booking (Kondho) : spectacle avec musicien.nes du conservatoire de Cergy
- Accompagnement ponctuel de groupes, conseil
- Volonté de travailler sur l'accompagnement, la structuration des musicien.nes sur le bassin géographique de Compiègne
- Dans la structure : une dizaine de personne (CA de 5 personnes)
- Cette année - 54 000 €
- Apport associatif France Active : 40 000 €
- Overact / pansement mais ne peut pas le demander tout le temps
- Envie de travailler les esthétiques qui rassemblent des publics dans le sud de la région : reggae, chanson, métal
- Liens avec Fédération Métal ?
-

--> Rdv à fixer avec Cathy

>> Conseil du CA : liquider l'association Well Done

Julien MAILLE, Radio Plus (Douvrin)

- Renouvellement du parc de matériel
- Nouvelles sollicitations par des salles, festivals pour faire de la communication pour ces événements
- Sollicitation de la Cité de le Francophonie à la FRANF : besoin d'un organe de communication. "On a un beau truc et il faut qu'on parle bien de nous": envie de mettre en avant leur nouvel équipement
- Inquiétude à propos des financements des ateliers d'éducation aux médias qui passent par le Pass Culture (crainte que ça ne passe plus par le PEPS). Décalage entre coûts des ateliers et coûts réels.
- Attente d'un rdv avec la SACEM pour présenter les activités des radios asso (avec l'étude)
- Rdv avec la Région n'a pas eu lieu
- Craintes vis-à-vis du DAB+ coûts de diffusion vont augmenter très fortement (vont doubler) - postes ne vont pas se pérenniser, embauches ne vont pas avoir lieu.

3/ TEMPS DE TRAVAIL SUR LE FESTIVAL HAUTE FRÉQUENCE

Le festival HAUTE FRÉQUENCE est la suite de Picardie Move, qui a été étendu à l'ensemble du territoire des Hauts-de-France.

Ce dispositif depuis qu'il existe convainc peu la filière régionale. Le pôle estime que la somme conséquente dédiée (environ 300 000 euros) pourrait mieux profiter à l'ensemble de la filière tout en respectant certains attendus du projet (diffusion sur les territoires, pluralité des lieux et des propositions artistiques, soutien à la création régionale...).

François DECOSTER (vice-Président de la Région Hauts-de-France, en charge de la culture et des relations internationales) nous a donné carte blanche pour faire une ou des propositions qui répondraient mieux à des enjeux identifiés et partagés par la filière.

Travail en CA sur les aspects positifs et négatifs du dispositifs pour dégager des pistes de propositions :

POSITIF	NEGATIF
<ul style="list-style-type: none"> • C'est une enveloppe de 300 000 euros dédiée aux musiques actuelles • Ça permet une prise de risque artistique • 30/40 groupes de la scène locale • Permet d'organiser des concerts sur tout le territoire notamment des zones blanches 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficie à des structures qui font déjà de la diffusion, quel intérêt ? • Logique de guichet • Le timing / ce n'est pas adapté à notre secteur, même si ça s'est améliorer (pose un problème en terme de trésor, de communication, de relation avec le booker...). • Pas de prise risque • Pas d'unité de temps, d'espace, ce n'est pas un festival • Beaucoup de structures qui l'obtiennent sont des villes, des théâtres municipaux, des centres culturels • Problème d'échelle entre la première partie et la tête d'affiche en matière de rémunération (ou alors il n'y a même pas de premières parties régionales sur les concerts) • Demande beaucoup de temps, beaucoup d'investissement, beaucoup de dialogues avec les partenaires en local pour faire une date • Programmation datée • Pas de dialogue pour coordonner les dates entre les déposants • Pas de bilan de fréquentation • Ils ne veulent pas qu'un artiste ne fasse 2x le festival (alors qu'il peut jouer à 2 endroits différents de la région).

	<ul style="list-style-type: none"> • On retrouve souvent les mêmes tête d'affiches, beaucoup de groupes groupes d'Asterios (Fersen, Cali, Sanseverino....) l'argent part hors de la région, notamment des cachets qui sont scandaleusement élevé par rapport à la notoriété et l'actualité de l'artiste (SUPERBUS, 25 000 euros) • L'objet final n'a ni queue ni tête • Communication moche (com au dernier moment) • C'est de l'anti-marketing territorial, l'unité de lieu est tellement éclatée que tu ne peux rien voir • Il y a à boire et à manger sur les propositions d'actions culturelles. L'intention est louable, la réalisation laisse à désirer
--	--

UNE PROPOSITION : A QUOI DOIT RÉPONDRE LE FESTIVAL ?

Sur la base des retours sur les aspects positifs et négatifs du dispositif, le conseil d'administration retient la pertinence d'une aide à la diffusion.

Cette proposition s'adresse aux projets artistiques de la région, à celles et ceux qui les accompagnent et les développent, et à un grand nombre de lieux et de structures qui pourraient les diffuser tout au long de l'année.

Une situation qui a changée

Le pôle régional interroge la pertinence du festival HAUTE FRÉQUENCE dans une région qui :

- possède déjà de nombreux festivals de toutes tailles, bien répartis sur l'ensemble du territoire régional, de l'ouest à l'est, du nord au sud, quelle plus-value apporte Haute Fréquence à cet écosystème ?
- possède des salles qui ont de moins en moins de marges artistiques pour de la prise de risque, impactant de fait la programmation des émergents
- possèdent un écosystème de producteurs qui prennent de moins en moins de risque sur du développement artistique
- possède des structures d'accompagnement et de développement qui produisent des projets qui dans la grande majorité tournent peu
- la plupart des structures de diffusion (dans leur grande diversité) ne connaissent pas les groupes régionaux

Note : besoin d'avoir des éléments étayés pour justifier les propos (en annexe, communiqué SMA, données CNM, témoignage de producteurs en région et hors région)

HAUTE FRÉQUENCE 2.0 ÇA SERAIT QUOI ?

- Une aide à la diffusion pour favoriser la circulation de la production régionale
- Un label pour les lieux qui bénéficient d'une aide à la diffusion et pour les groupes qui figurent dans le catalogue d'artistes régionaux

HAUTE FRÉQUENCE 2.0 UNE BASE LINE

« la Région Hauts-de-France fait circuler ses talents régionaux »

HAUTE FRÉQUENCE 2.0 RÉPOND À QUELS ENJEUX ?

- Un enjeu territorial, par l'essaimage d'une programmation au plus près des territoires et des habitants tout au long de l'année
- Un enjeu de visibilité de la création régionale dans sa plus grande diversité
- Un enjeu de circulation de la création régionale et de montée en compétence des projets par la scène
- Un enjeu de visibilité de la variété de l'écosystème de diffusion sur l'ensemble du territoire régional
- Un enjeu de retour sur investissement (financier ou symboliques) des professionnels sur les projets qu'ils accompagnent ou produisent

HAUTE FRÉQUENCE 2.0 S'ADRESSE À QUI ?

aux projets artistiques régionaux qui ont passé un certains cap dans leur parcours artistique :

- ils participent ou ont participé à un dispositif d'accompagnement d'un lieu, d'une structure d'accompagnement
- ils ont participé à un dispositif de repérage (inouï,
- ils figurent sur un catalogue d'un producteur régional (structure de booking, producteurs phonographiques)

aux diffuseurs des projets artistiques régionaux :

- aux salles de concert, labélisées ou nom (SMAC, Scène nationale, centres culturel...)
- aux producteurs (phonographiques, tourneurs, producteurs live...)
- aux centres culturels, aux scènes conventionnées (type scène nationale)
- aux cafés concerts

note : attention aux territoires qui n'ont pas de dispositif. Peut-être créé un comité qui valide certaines propositions qui sont hors circuit (sous forme de candidature ou cooptation par des professionnels)

HAUTE FRÉQUENCE 2.0 SE DÉROULE SUR QUELLE PÉRIODE ?

Tout au long de l'année civile pour aussi contribuer à la vitalité des territoires

HAUTE FRÉQUENCE 2.0 REPOSE SUR 2 PILIERS :

- un appel à candidature auprès des porteurs de projets (salles, conventionnées ou non, centre culturel, cafés concerts, producteurs...) annuellement pour l'année suivante
- une plateforme (ou catalogue) de la création régionale qui met en avant les groupes qui sont ou ont été accompagnés ou développés par des acteurs régionaux (voir la liste au-dessus).

Ex : Un porteur de projet souhaitant participer au dispositif HAUTE FRÉQUENCE 2.0 dépose une candidature auprès de la Région (sans programmation). Une aide annuelle forfaitaire lui est octroyée selon sa catégorie (à définir, de qui une salle, conventionnée ou non, un café-concert etc.). Ayant obtenu l'aide de la Région, il est labelisé HAUTE FRÉQUENCE, et peut utiliser son aide à la diffusion à son gré (à définir, elle peut être aussi plafonnée par concert) pour programmer des groupes figurant dans le catalogue des artistes régionaux. Un projet peut être programmé en première partie ou en tête d'affiche, la seule obligation et d'apposer un macaron Haute Fréquence sur la programme, lors du concert etc. (à définir) et d'informer la plateforme des dates/projets qu'elle programme dans ce cadre.

HAUTE FRÉQUENCE 2.0 SON FONCTIONNEMENT

La mise en place d'un comité de sélection des candidatures est nécessaire afin de :

- gérer l'enveloppe globale afin d'éviter le saupoudrage des demandes
- gérer le volume des demandes et la répartition équitable des projets sur le territoire régional
- veiller à ce que les structures candidates remplissent bien certains critères et s'engagent sur d'autres (licence d'entrepreneur du spectacle 1 et/ou 2, lieu aux normes ERP avec licence correspondante, engagement égalité F/H, prévention auditive et risque VHSS...)

Ex : Les aides à la diffusion pourraient être plafonnées à 4000 euros par structure sélectionnées selon les lieux de diffusion (à voir selon les catégories de lieu). Sur une enveloppe globale de 250 000 euros, cela représente 60 projets aidés, et potentiellement 240 dates à l'année si l'utilisation de l'enveloppe est plafonnée à 1000 euros par date. (par exemple). Entre 60 et 80 structures pourraient participer au dispositif sur la base de l'enveloppe actuelle de HAUTE FRÉQUENCE.

Le principe repose sur une bonne répartition des acteurs sur le territoire, la visibilité des dates sur un site dédié, et la présence visuelle du dispositif dans les lieux partenaires tout au long de l'année.

LA PLATEFORME (nom à trouver et projet à creuser évidemment)

La plateforme répondrait à l'enjeu de visibilité de la dynamique créative régionale sur l'ensemble du territoire et à au principe de rayonnement régional, cher à la région Hauts-de-France.

Le label HAUTE FRÉQUENCE serait en lien avec la plateforme de référencement de la création régionale. Cette plateforme est encore à imaginer, les critères sont à affiner, mais nous pourrions imaginer pouvoir y trouver l'ensemble des projets émergents qui ont passés un stade de développement de leur carrière (projets accompagnés par des salles, projets produits par des producteurs régionaux, projets ayants bénéficiés d'un dispositif spécifique comme BUZZ BOOSTER, les Inouïes, le Chaînon Manquant, les tremplins Jazz, certains tremplins pro – Crossroads, projet ayant reçus des financements publics pour leur création..). Cette plateforme pourrait référencer l'actualité des projets (sortie d'album, clip, tournée, résidence, contacts) mais aussi les dates dans le cadre du dispositif HAUTE FRÉQUENCE.

La plateforme enverrait systématiquement un programme au mois à la newsletter public de Haute Fréquence.

UTILISATION DE L'ENVELOPPE DÉDIÉE À HAUTE FRÉQUENCE POUR PASSER SUR HAUTE FRÉQUENCE 2.0

Pour une année 0

250 000 euros pour l'aide à la diffusion

50 000 euros sur un autre dispositif (accompagnement de la filière, TSF, pôle régional sur le coordination du contrat de filière par exemple).

Note : ça peut être plus ou moins le montant de l'enveloppe globale.

Sur l'enveloppe initialement dédiée à la communication :

50 000 euros pour la création de la plateforme (sur l'enveloppe dédiée initialement à la com)

50 000 euros annuel (pérenne) sur la communication (poste un poste de communication au pôle régional pour la mise à jour de l'outil et la communication générale de la filière)

Le co-président,
Aurélien DELBECQ

